

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021 -

### DÉCISION N° 21 - 06 - 052

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 16 septembre 2021, s'est réuni le mardi 28 septembre 2021 à partir de 10 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Excusés :

- Georges ZIEGLER (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)

#### **Décision 11 : Les sorties d'actif de biens mobiliers et de cessions de véhicules réformés.**

Depuis 2013, le SDIS se dessaisit désormais de ses véhicules et biens mobiliers hors d'usage ou obsolètes grâce au lancement d'enchères électroniques par voie dématérialisée. A ce titre, les véhicules et engins, ainsi que les autres matériels concernés, doivent tout d'abord être réformés et sont répertoriés en annexe 1 de la présente décision.

Ainsi, certains véhicules à fort kilométrage dont la valeur nette comptable est nulle ou devant nécessiter des réparations dont le coût est important, pourraient être réformés. Il s'agit de véhicules qui ne sont plus aux normes et dont les pièces ne sont plus disponibles sur le marché. Certains d'entre eux n'ont pas été amortis puisqu'ils ont été cédés gratuitement par les communes.

Après suppression dans le tableau des actifs, ces véhicules ou matériels (matériels informatiques, groupes électrogènes ...) pourraient ainsi être vendus lors de la vente aux enchères qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 15 novembre 2021.

En outre, le SDIS a été sollicité par plusieurs associations ou entreprises pour l'acquisition de véhicules destinés à la réforme. Ainsi, après étude et conformément aux modalités définies par le service en la matière, il pourrait être envisagé de procéder à la cession des véhicules suivants :

✉ Association « SOS chantier nature et urbain - Convergence », sise 2 route de Saint Paul – 42 740 Saint Paul en Jarez :

- Citroën JUMPER immatriculé 5823 ZV 42, de 2006 (n° inventaire : 5817) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être cédé pour un montant de 1 200 €, conformément aux modalités préalablement définies concernant ce type de véhicules.

✉ Association « Musée des sapeurs-pompiers de la Loire », sise 10 rue de l'Abattoir – 42 700 Firminy :

- Renault MASTER immatriculé 4577 ZL 42 de 2005 (n° inventaire : 3569) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être vendu ou cédé à titre gratuit au Musée des sapeurs-pompiers de la Loire.

✉ Entreprise FAURE & Fils, sise 22 rue Bertrand Russel – 42 000 Saint-Etienne :

- Epave : Renault MILDUM immatriculé 6062 WF 42, de 1993 dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule, déclaré épave, pourrait également être cédé pour 1 000 € à la société FAURE & Fils, qui se chargerait de la dépollution et de sa destruction. A ce titre, et conformément aux orientations du bureau, 3 entreprises ont été consultées pour fournir une offre d'achat du véhicules. La société Faure & Fils a formulé l'offre la plus avantageuse en termes de prix.

**Vu le rapport présenté par la Présidente,  
Le bureau prend la décision suivante :**

**Article 1 :** Le bureau décide de réformer et de sortir de l'actif l'ensemble des biens répertoriés en annexe 1.

**Article 2 :** Le bureau décide de céder un véhicule de marque Citroën JUMPER, immatriculé 5823 ZV 42, à l'Association « SOS chantier nature et urbain - Convergence », sise 2 route de Saint Paul à Saint Paul en Jarez pour la somme de 1 200 €.

**Article 3 :** Le bureau décide de céder à titre gratuit un véhicule de marque Renault MASTER, immatriculé 4577 ZL 42, à l'Association « Musée des sapeurs-pompiers de la Loire », sise 10 rue de l'Abattoir à Firminy.

**Article 4** : Le bureau décide de céder un véhicule à l'état d'épave de marque Renault MILDUM, immatriculé 6062 WF 42, à société Faure & Fils, sise 22 rue Bertrand Russel à Saint-Etienne pour la somme de 1 000 €. Cette société se chargera de la dépollution et de la destruction du véhicule.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

La Présidente du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire



Marianne DARFEUILLE

**Annexe n°1 Etat des biens sortis de l'actif destinés à la vente**

Marque	Modèle	Immatriculation	Année	Type	Energie	N° Inventaire	Dernière affectation	Valeur nette comptable
RENAULT	KANGOO	BX 269 CH	2011	VL	GO	10051	CDIS	0,00 €
NISSAN	NAVARRA	BK 756 BW	2006	VLHR	GO	6096	CENTRE SAINT SAUVEUR EN RUJE	0,00 €
MAN	LE 220	5893 XX42	2003	PL	GO	*	CENTRE ST JUST ST RAMBERT	0,00 €
RENAULT	KANGOO	BX 339 CG	2011	VL	GO	10049	CENTRE SAINT ETIENNE LA METAIRE	0,00 €
RENAULT	KANGOO	AD 380 CT	2009	VL	GO	8754	CENTRE ANDREZIEUX BOUTHEON	0,00 €
RENAULT	KANGOO	AD 260 CT	2009	VL	GO	8758	CENTRE FIRMINY	0,00 €
RENAULT	B90	CV 523 DE	1989	VL	GO	*	CENTRE ST BONNET SAINT NIZIER	0,00 €
RENAULT	MASTER	4577 ZL 42	2005	VL	GO	3569	CENTRE SAINT JUST EN CHEVALET	0,00 € (2)
RENAULT	MASTER	4584 ZL 42	2005	VL	GO	3571		0,00 €
CITROEN	JUMPER	5823 ZV 42	2006	VL	GO	5817	CENTRE CHAZELLES SUR LYON	0,00 € (1)
CITROEN	JUMPER	4064 YV 42	2002	VL	GO	1595	CENTRE DOIZIEUX	0,00 €
RENAULT	MASTER	AJ 123 QA	2010	VL	GO	8525	CENTRE ST MAURICE EN GOURGOIS	0,00 €
NISSAN	NAVARRA	598 AAA 42	2006	VLHR	GO	6376	CENTRE FEURS	0,00 €
NISSAN	NAVARRA	2841 ZW 42	2006	VLHR	GO	6101	CENTRE CHAVANAY	0,00 €
RENAULT	M210	CA 519 ZD	2002	PL	GO	*	CENTRE FEURS	0,00 €
NISSAN	NAVARRA	593 AAA 42	2006	VLHR	GO	6377	CENTRE SAINT PIERRE DE BŒUF	0,00 €
CITROEN	JUMPER	44 AAA 42	2006	VL	GO	6413	CENTRE SAINT ETIENNE SEVERINE	0,00 €
NISSAN	NAVARRA	212 AHM 42	2009	VLHR	GO	7960	CENTRE ROANNE	0,00 €
NISSAN	NAVARRA	884 ADA 42	2007	VLHR	GO	7036	CENTRE ST ETIENNE LA TERRASSE	0,00 €
RENAULT	KANGOO	8883 ZT 42	2006	VL	GO	5836	CENTRE ST ETIENNE LA METAIRE	0,00 €
RENAULT	MASTER	AK 595 LN	2010	VL	GO	1403	CENTRE ROANNE	0,00 €
RENAULT	MIDLUM	2355 YQ 42	2002	PL	GO	1529	CENTRE MONTROND LES BAINS	0,00 €
RENAULT	MASTER	424 ABT 42	2007	VL	GO	6539/6722	CENTRE BELMONT DE LA LOIRE	0,00 €
MAN	18225	1397 ZF 42	2005	PL	GO	7881	CENTRE SAINT JUST EN CHEVALET	0,00 €
RENAULT	TWINGO	460 AGZ 42	2008	VL	GO	7867	CDIS	0,00 €
RENAULT	TWINGO	219 ADS 42	2007	VL	GO	7583	CENTRE ST ETIENNE LE BERLAND	0,00 €
RENAULT	MIDLUM	6062 WF 42	1993	EPAVE	GO		CDIS	0,00 € (3)

Libellé	Inventaire	Dernière affectation	Valeur nette comptable
33 UNITES CENTRALES HP 8200		CDIS	0,00 €
2 UNITES CENTRALES HP 8000		CDIS	0,00 €
12 ADAPTATEURS USB VGA		CDIS	0,00 €
12 ADAPTATEURS USB RS 232		CDIS	0,00 €
70 ADAPTATEURS USB RJ 45		CDIS	0,00 €
1 CARTE GRAPHIQUE ATI DUAL DVI		CDIS	0,00 €
1 CARTE GRAPHIQUE MATROX DUAL VGA		CDIS	0,00 €
2 SWITCH CISCO		CDIS	0,00 €
8 SWITCH 3 COM BASELINE 2016		CDIS	0,00 €
2 SWITCH 3 COM BASELINE 2024		CDIS	0,00 €
2 SWITCH HP 1420		CDIS	0,00 €
2 SWITCH HP OFFIUCE CONNECT 1920S		CDIS	0,00 €
5 SWITCH 3 COM		CDIS	0,00 €
5 SWITCH ALCATEL		CDIS	0,00 €
3 SWITCH ACCESS BEYOND		CDIS	0,00 €
2 ROUTEURS CISCO 2610		CDIS	0,00 €
2 SERVEURS HP DL360		CDIS	0,00 €
2 IMPRIMANTES HP		CDIS	0,00 €
5 ECRANS PLATS LCD VIEWSONIC		CDIS	0,00 €
10 ECRANS PLATS LCD HP 1950		CDIS	0,00 €
5 ECRANS PLATS LCD HP E1901		CDIS	0,00 €
1 PC PORTABLE HP 6730B		CDIS	0,00 €
2 PC PORTABLES 650 G1		CDIS	0,00 €
8 PC PORTABLES HP 6560B		CDIS	0,00 €
1 GROUPE ELECTROGENE PRAMAC	10106	CDIS	0,00 €
1 COMPRESSEUR ABAC	2910	CDIS	0,00 €
1 CHARGEUR DEMARREUR	7433	CDIS	0,00 €
1CUISINIERE FOURNEAU	10058	CDIS	0,00 €

(1) Sur décision du bureau ce bien pourrait être cédé pour la somme de 1200 euros à l'association SOS Chantier Nature et Urbain 2 route de Saint Paul 42740 SAINT PAUL EN JAREZ.

(2) Sur décision du bureau ce bien pourrait être vendu ou cédé gratuitement au Musée des sapeurs pompiers de la Loire 10 rue de l'abattoir 42700 FIRMINY.

(3) Sur décision du bureau ce bien pourrait être cédé pour la somme de 1000 euros à la société FAURE située 22 rue Bertrand RUSSEL à SAINT ETIENNE qui prendra en charge la dépollution et la destruction.

\* Le SDIS n'a pas amorti ces biens puisqu'ils ont été acquis en section de fonctionnement ou cédés gratuitement par les communes.